

États-Unis, se font à l'intérieur ou au-dessus du Canada par avions, par camions ou par trains?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai demandé à mes fonctionnaires de confirmer l'exactitude du rapport du ministre suppléant, pour voir s'il y avait certains points à tirer au clair. On me dit qu'il n'y a eu aucun transport de matériel de ce genre vers le Groenland ou l'Alaska. Une autorisation s'imposerait pour leur transport à travers le Canada au moyen de véhicules militaires ou civils.

LES MENACES À L'ÉGARD DE LA COMMUNAUTÉ GRECQUE OPPOSÉE À LA DICTATURE MILITAIRE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Mardi dernier, on a demandé au ministre suppléant s'il examinerait les rapports sur les tourments que feraient subir aux membres de la communauté grecque les partisans du régime militaire établi en Grèce. Le ministre est-il maintenant en mesure de révéler à la Chambre les résultats de son enquête?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Juste avant d'entrer à la Chambre, j'ai demandé si l'enquête était achevée et l'on m'a répondu que non.

[Français]

L'AGRICULTURE

LE REVENU DES PRODUCTEURS DE LAIT INDUSTRIEL

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Jeudi dernier, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Côté) a cité des chiffres à l'effet que le revenu net des cultivateurs du Québec avait augmenté de 16 millions de dollars en 1968, comparativement à 1967, et j'aimerais demander au ministre s'il est d'avis que la diminution du prix que reçoit le producteur de lait industriel et l'augmentation de la taxe à l'exportation vont contribuer à maintenir l'augmentation du revenu en 1969, comparativement à 1968?

M. l'Orateur: Il me semble que la question de l'honorable député est susceptible de provoquer un débat et je crois qu'elle pourrait facilement, peut-être même avec profit, être débattue au moment de l'ajournement.

M. Lambert: A dix heures, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

LES CÉRÉALES

LA RÉPARTITION INÉGALE DES WAGONS COUVERTS—PROLONGATION DU DÉLAI DE LIVRAISON

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports, je pourrais peut-être poser ma question au ministre de l'Agriculture. J'ai trouvé, dans mon courrier d'aujourd'hui, quatre ou cinq lettres provenant de diverses régions de la Saskatchewan. Les agriculteurs s'y plaignent des injustices et des inégalités concernant la répartition des wagons couverts. La gravité du problème s'est accentuée au cours des deux dernières semaines. Le ministre voudrait-il l'examiner et, si possible, faire une déclaration à la Chambre mercredi sur cette situation qui provoque de graves difficultés, en particulier dans les régions où les contingents accordés sont réduits au minimum et où il n'y a pas de wagons disponibles pour le transport?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Si le très honorable représentant voulait bien nous envoyer les détails de la situation pour que nous puissions connaître les points d'expédition auxquels il fait allusion, nous pourrions obtenir, par l'entremise du ministre de l'Industrie et du Commerce, un rapport de la Commission du blé sur la situation. Si la répartition des wagons affectés à ces points d'expédition est inégale ou disproportionnée, nous pourrions tâcher de convaincre les chemins de fer de redresser la situation. Je signale au très honorable représentant qu'il vaut mieux ne pas charger plus de wagons qu'on ne peut en décharger.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je n'ai nul besoin d'être mis en garde à ce sujet, monsieur l'Orateur. A quoi sert une mise en garde là où il n'y a pas de wagons? Je signale deux endroits, Kinistino et Glenavon, par où le ministre peut commencer.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme la dernière déclaration du ministre de l'Industrie et du Commerce signalait qu'il y avait encore certains points de livraison assujettis à un contingent unitaire et environ 38 p. 100 encore à un quota de trois boisseaux ou moins, puis-je lui demander si le gouvernement envisage la possibilité d'alléger les inquiétudes des cultivateurs en les assurant que la saison de livraison sera prolongée au moins jusqu'à ce qu'on atteigne, en fait, un quota de cinq boisseaux à chaque point de livraison des Prairies?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, je pense que le ministre de l'Industrie et du